

## DEUX COURS CAROLINGIENNES DU MORBIHAN :

### Bodieu en Mohon et Luhan en Plaudren

Parmi les questions les plus négligées de l'archéologie française, se trouvent celles ayant trait aux monuments civils et au mobilier de la Bretagne du haut Moyen Age, et notamment l'étude de ce que l'on appelle mottes féodales. Dans le Morbihan, cette question n'a même pas fait l'objet d'inventaires alors qu'il en existe pour les autres départements bretons (1). Pour faciliter l'élaboration d'un tel inventaire et de cartes de répartition (pour toute la Bretagne), nous jugeons utile de donner quelques précisions sur deux monuments de cette catégorie qui n'ont fait jusqu'à présent l'objet que de notes succinctes.

---

(1) Outre les divers inventaires de Le Men, Du Châtelier et surtout Gauthier du Mottay, il convient de citer les notes de : ABGRALL, *Mottes féodales du Finistère*, B.S.A.F., 1915, p. 54-86 ; FROTIER DE LA MESSELIÈRE, *De l'âge probable des châteaux en terre des C.-du-N.*, B.S.E.C.D.N., 1933, p. 51-81 (avec carte) ; LE GUENNEC, *Mottes féodales du pays de Morlaix*, B.S.A.F., 1915, p. 86-106 ; et de LE FEBVRE, *Ib.*, 1916, p. 103-111.

Pour le Morbihan, on aura une idée assez sérieuse de cette question en épluchant les répertoires de Cayot-Délandre, Rosenzweig, Le Mené. Plusieurs mottes ont été inventoriées dans mes notes sur les *Enceintes quadrilatérales...* (OGAM, XI, 1959, p. 23-34 ; 257-60 ; 441-454) et sur les *Enceintes circulaires...* (*ib.*, XIV, 1962, 1, p. 107-116). Enfin, j'ai présenté à la Soc. polym. du Morb. une note détaillée sur la motte de *Penhouët* en Ploëren (séance de déc. 1959 ; à paraître dans le prochain tome bis-annuel).

## I. — BODIEU EN MOHON

1) *Position-description* (fig. 1).

Ces « fortifications » ont été répertoriées depuis long-

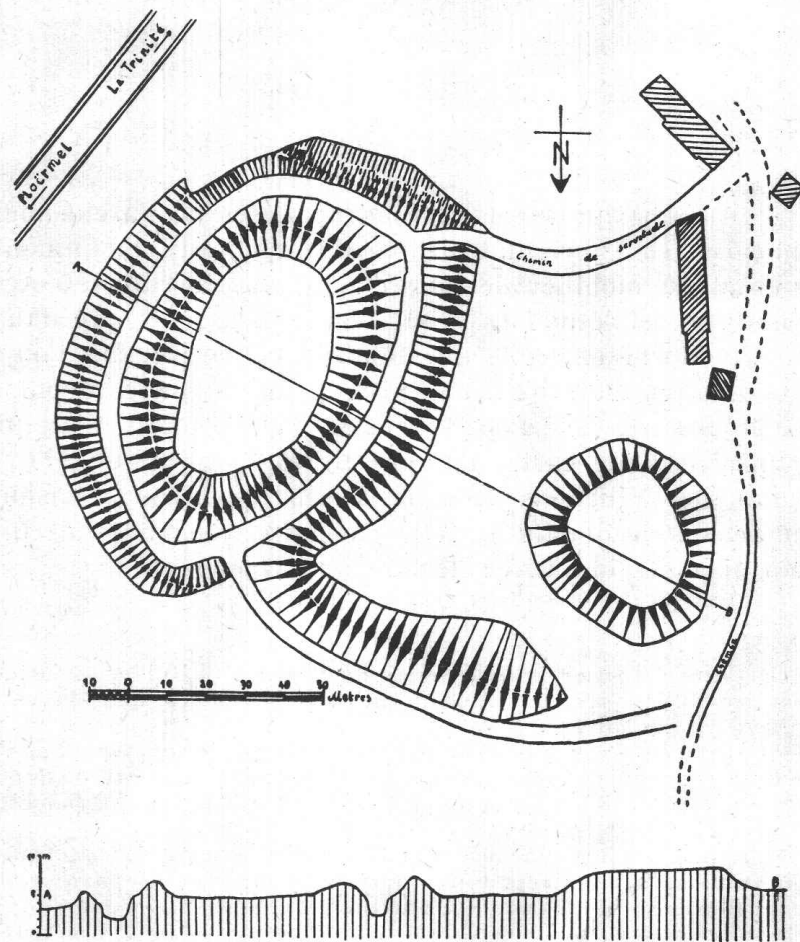


FIG. 1. — La Cour de Bodieu en Mohon,  
d'après le relevé topographique de Caudrin

temps (2). Il s'agit d'un ensemble de talus et fossés se trouvant au village de *Bodieu* (ou *Bodieuc*) en Mohon, sur le bord de la route de Ploërmel à La Trinité-Porhouët, à environ 400 mètres au nord du *Ninian* qui borde la forêt de Lanouée.

Actuellement, elle comprend une butte tronconique dans la parcelle 2034 (3) de 3 m de hauteur, de forme légèrement elliptique (axes au sommet : 35 et 25 m environ), à pentes douces, probablement construite en terre. A une cinquantaine de mètres à l'est de cette motte se trouve une douve (parcelle 2037) formant une ellipse ayant à peu près 100 m nord-sud et 65 m est-ouest. C'est un fossé (rempli d'eau en période humide) de section en U, de 6 m de largeur et de 2 m de profondeur (au-dessous du niveau du sol). Cette douve est bordée extérieurement et intérieurement de deux talus (vraisemblablement construits, si l'on en juge par des brèches récentes, avec la terre prélevée lors de la construction des fossés), ayant deux mètres de haut au-dessus du sol. La hauteur du fond des fossés au sommet des talus atteint donc 4 m en moyenne. L'aire intérieure à cette enceinte (parcelle 2038) est au niveau du sol et a une surface voisine de 250 ares. On y remarque quelques mouvements de terrain indiquant la présence de substructions, et un trou rempli d'eau, en forme de trou de bombe, qui est probablement ce qui subsiste du puits signalé dans les anciens répertoires (4). A l'extrémité nord, la douve forme un bras se dirigeant vers l'ouest (en séparant les parcelles 2034 et 2039) et s'atténue peu à peu pour ne plus être visible au bout d'une bonne centaine de mètres. Elle

(2) CAYOT-DÉLANDRE, p. 337 ; FOUQUET, p. 111 ; LE MENÉ, 1, p. 546 ; LA BORDERIE, *Hist. Bret.*, 1, p. 483 ; CAT. p. 21 ; ROSENZWEIG, p. 166 ; OGÉE, 2, p. 37 ; LE MENÉ, BSPM 1904, p. 226-8 (1 pl.) ; BIZEUL, *Ann. Morb.*, 1841, p. 133-4 ; JÉGOU, BSPM 1868, p. XCVIII ; CAUDRIN, BSPM, 1908, p. v. p. 33 (don d'un relevé topographique dont nous nous sommes servis).

(3) De la section G dite de Bodieuc. Tous les numéros de parcelles cités se rapportent à cette même section. Il s'agit ici du relevé du XIX<sup>e</sup> siècle. Le Mené ayant donné un relevé cadastral de ce secteur (BSPM, 1904, p. 227), il nous suffit d'y renvoyer le lecteur.

(4) D'autres puits ont été signalés dans diverses fortifications du Morbihan. Inventaire : Jacques ANDRÉ, *Les Puits romains du Morbihan*, BSPM, 1962, séance de janvier).

est bordée (parcelle 2034), c'est-à-dire du côté de la motte) par un talus greffé sur celui de l'enceinte elliptique, et qui s'estompe brusquement à 80 m. Un « bras » symétrique au sud (parcelle 1994) est marqué par un chemin de servitude.

D'après le plan de Caudrin, il apparaît que cet ensemble n'a subi pour toute modification depuis le début du siècle que le percement de brèches pour pénétrer dans l'enceinte elliptique (la terre ayant été rejetée dans la douve pour former un pont). Par contre, d'après un plan plus ancien (mais où les distances sont très fantaisistes), on peut noter que l'appendice formé aujourd'hui par la douve et le talus (entre les parcelles 2034 et 2039) devait se prolonger nettement au-delà de 200 m, en s'évasant, puis former une courbe entourant la butte et même l'ancienne maison priorale de Bodieu, et revenir à la partie ouest de l'enceinte elliptique en longeant les maisons du village actuel et le chemin de servitude déjà signalé. D'après le cadastre, cette enceinte aurait eu la forme d'un ovoïde allongé et passerait au nord des parcelles 2031 et 2035 (de forme arrondie) et à l'ouest de 1990, et aurait ainsi entouré une aire dont la surface serait voisine de 5 ha. Enfin, il a pu exister une seconde enceinte entourant cet ensemble, si l'on en juge par la courbure de la route actuelle, d'un chemin bordant les parcelles 2039 et 1904, et des parcelles 2040 et 2042.

## 2) Mobilier.

Aucune fouille n'a été effectuée et aucune découverte fortuite signalée (à l'exception d'une monnaie indéterminée).

## 3) Toponymie.

Cet ensemble porte une série de toponymes français intéressants. Rappelons d'abord que le prieuré de Bodieu est attesté en 1119 (Dom Morice, 1,783) sous la forme *Bodioc prioratus*, et se trouve écrit par la suite : *Bodiec* (1221) puis *Bodiuc de Sancto Lemano* (1251), etc. (5).

(5) ROSENZWEIG, *Dict. topogr. du Morb.*, Paris, 1870, s. v. Bodieu.

A l'intérieur de la grande enceinte, l'état des sections donne les noms suivants : les parcelles 2034, 2037 et 2038 (butte, douves et talus elliptiques) sont appelés *Les Rouëts*, ce qui, selon Le Mené (qui y avait vu une déformation du mot Roi), serait un souvenir du roi Judicaël et des autres rois de Domnonée qui y auraient séjourné (6). La parcelle 2033 (enclave rectangulaire dans celle 2034) s'appelle *Les petits Rouëts*, et celle 2031 et 2032 (extrémité nord) : *Le Troanier*.

Extérieurement, on trouve, dans le sens direct et à partir du sud : *la Douve*, *la Clôture déduce* (ou *dédua* ?) (2042), *la Clôture* (2041) et *la Douve au Renard* (2047) (7).

Enfin, sur cette même commune, on trouve les noms suivants, tous à l'orée de la forêt de Lanouée : Casteldeuc, Le Chaillot, Château-Trô (*Castellum Thro* en 1026 : Cart. Redon) et Le Clos du Tertre.

Cayot-Délandre a écrit que les habitants du village voient dans ce monument de Bodieu les ruines d'une ancienne ville qu'ils appelaient *Alanczon* (8).

## II. — LUHAN EN PLAUDREN

### 1) *Position-description* (fig. 2).

Ce monument est également inventorié depuis plus d'un siècle (9). Il se trouve sur la commune de Plaudren, à une

(6) LA BORDERIE, *Hist. Bret.*, II, p. 483.

(7) Dans un rayon de moins de 300 mètres, on trouve les noms suivants qui sont probablement en rapport avec ce monument de Bodieu : la Bute des Grands Prés (1831-1845) ; les prés au blanc (1871-7), Le Carrouge (*Quadrivium* ?) (1891), La Buterne (1912-7) et Les prés clos (2047-9). Signalons également dans cette même section G : Le jardin des murailles (169) ; les Murailles (495) ; Le Courtil des murailles (1001) ; la Bute de la Tremblais (418-9), la Bute de Beauvais (423) ; le Clos du tertre (596-599), le Champ de la Forge (1094-7), le Champ des Portes (181 et s.) et la Vieille Vieuville (1180-1).

(8) Ce terme évoque la possession du Porhoët par la maison d'Alençon de 1328 à 1370. H. DU HALGOÛËT, *Essai sur le Porhoët*, 1906, p. 53, 57.

(9) CAT, p. 15 ; FOUQUET, p. 103 ; CAYOT-DÉLANDRE, p. 211 ; LE MENÉ, 2, p. 91 ; ROSENZWEIG, p. 187 ; FOUQUET, BSPM, 1859, p. 3 ; *id.*, Arch. SPM, 178 (un plan sommaire).

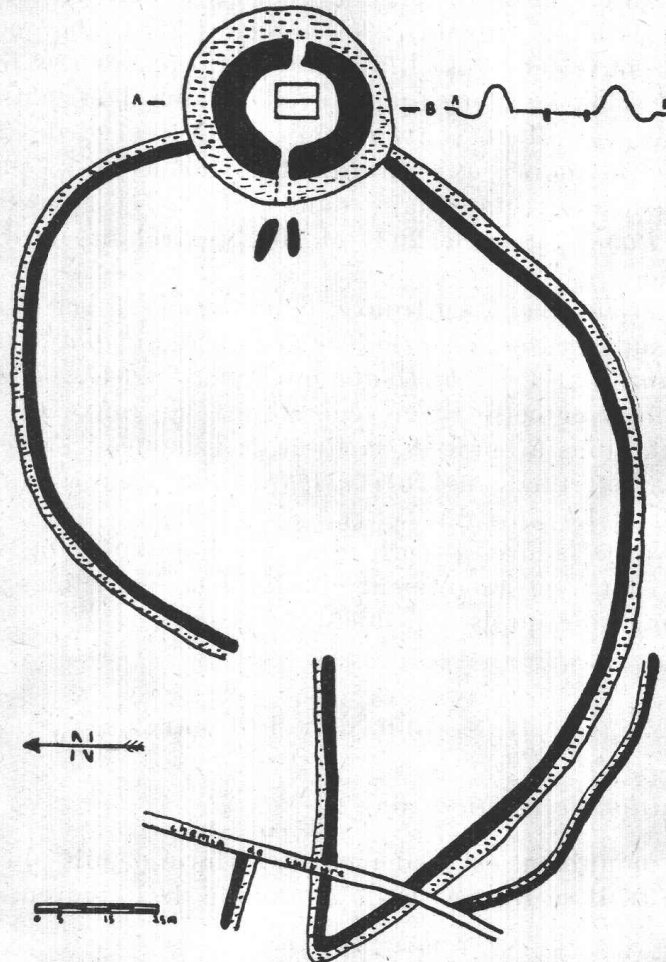


FIG. 2. — Luhan en Plaudren. Aspect de la Cour avant sa destruction (en noir : talus ; en pointillés : fossés)

centaine de mètres à l'est de la route de Vannes à Josselin, et au nord-est du moulin à foulon de Luhan, sur une petite colline dominant les vallées des ruisseaux de Luhan et du Croiseau (10).

Avant sa destruction partielle au début de cette année,

(10) Carte E.M. :  $x = 224,1$  ;  $y = 319,5$  ; Cadastre, section F, parcelle 745 dite *Lann Goah Sal* (cf. note 12).

il comprenait une enceinte circulaire et une série de talus en forme de bras, l'ensemble ayant la forme d'une paire de tenailles. L'enceinte circulaire est formée d'un talus circulaire de 32 m de diamètre extérieur, de 3,5 m de hauteur environ, et de section parabolique. Ce talus était entouré d'une douve de 5 m de largeur, 1,5 m de profondeur approximative et de section en U. Au centre de cette couronne, se trouvent encore des substructions en pierre de forme rectangulaire, mais de plan assez imprécis. Deux entrées diamétralement opposées (ouest et est) semblent avoir existé. Près de la première, il y aurait eu deux tombelles en terre.

La seconde partie du monument comprend une série de talus en terre (hauteur : 1,5 m ; largeur à la base : 0,5 m), doublés extérieurement de fossés de 1 m de profondeur. Ces talus forment deux bras partant de la couronne, s'élevant, et se refermant (presque) à l'ouest, où il a dû exister un système d'entrées protégées.

Actuellement, ne subsistent que les petits talus, et la moitié est du talus circulaire et les substructions.

## 2) Mobilier.

Nous avons trouvé dans les déblais, peu après la destruction du talus circulaire, outre la présence d'un foyer (attesté par de la terre très rougie et charbonneuse), un tesson de céramique sériciteuse (11). Signalons également un très grand nombre d'ardoises à proximité des substructions.

## 3) Toponymie (12).

Ici, nous ne pouvons citer qu'un seul toponyme (bre-

---

(11) V. sur cette question, P.-R. GIOR, *Un type de céramique antique inédit de Cornouaille*, dans *Ann. Bret.*, 62, 1955, 1, p. 202-213 ; et Y. COPPENS, *La Céramique soyeuse dans le sud du Morbihan*, *ib.*, 63, 1956, 1, p. 143-152. GIOR, *Extension de la céramique séricitique médiévale...*, *ib.*, 65, 1958, 1, p. 33-34. Dans cette dernière, P.-R. GIOR note justement que plusieurs mottes féodales de Bretagne ont fourni un tel mobilier séricitique abondant.

(12) On ne connaît pas encore de formes anciennes de ce nom. Signalons qu'il existe dans le Finistère un *Leuhan*, attesté en 1535

ton) : ce monument est appelé *Lann Goah Sal* (13), nom que l'on retrouve dans quelques parcelles voisines (14).

### III. — CONCLUSIONS

Mises à part quelques différences notables (Bodieu étant beaucoup plus massif que Luhan ; existence d'une motte tronconique à Bodieu), ces deux monuments offrent de nombreux points communs :

#### *Forme :*

Tous deux sont construits sur le même principe : une grande enceinte en forme d'ovoïde allongé, composée d'un talus doublé extérieurement d'un fossé. A une extrémité se trouvent des substructions (servant de base à une construction à toit d'ardoise à Luhan) entourées de gros talus et de douves *de toutes parts*.

#### *Situation.*

Bodieu est construit dans une zone très peu accidentée (15), loin de toute voie romaine. Luhan également est loin de toute voie romaine, et est bâti sur une petite colline d'où la vue est très limitée.

---

sous la forme *Leuchan*, et sous la forme *Luhan* dans le Cartulaire de Landévennec (P.-J. NÉDÉLEC, *Les cahiers de comptes...*, B.S.A.F., 86, 1960, p. 21-60 (p. 49).

(13) *Goah* forme mutée de *Koh*, *Couh...* (vieux) ; *Sal* < *Sala* (franc), qui correspond au sens habitation ou pièce à fonction publique, justice, administration. V. p. ex. : GRAND, *Art roman en Bret.*, Paris, 1958, p. 52 ; FLEURIOT, *Ann. Bret.*, 62, 1955, 2, p. 335 et 356, note 36.

(14) 721, 723, 724, 744 à 750 de la même section.

(15) Ce qui explique sans doute la taille des talus. La même remarque peut être faite pour d'autres « fortifications » de la même région, comme l'*oppidum* gaulois de Lescouët en Guégon (WHEELER, *Hill forts...* n° 8), ou Les Rivières en Radénac (J. ANDRÉ, BSPM 1959 ; p. v. déc. fig. 1).



*Destination.*

Cette dernière remarque (16) empêche de voir dans ces monuments des camps ou autres établissements militaires, ce qui ne veut évidemment pas dire que les talus n'aient eu un but défensif. Comme pour les autres mottes bretonnes de ce type, il faut probablement y voir des cours. Le mot *Sal* à Luhan plaide pour cette hypothèse.

*Age.*

C'est encore la grande inconnue. Ce sont sûrement des monuments postérieurs aux romains. Les seuls éléments de datation sont la toponymie de Bodieu (et éventuellement le fait que Judicaël y aurait séjourné) et le tesson sériciteux de Luhan. On ne peut donc guère les baptiser que de carolingiens. Mais notre intention n'est pas de dater ces cours.

Espérons, pour conclure, que d'autres monographies soient faites sur ces monuments, avant qu'il paraisse une synthèse pour la Bretagne.

Nancy, 16 juin 1962.

Jacques ANDRÉ.

---

(16) Que nous avons déjà faite pour la motte de Penhouët en Ploëren.